



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
NOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DUST LAURENT
(B. SULTZ)



CHEMIER.

Première Année

St-Jérôme, 8 Mai 1897

No. 18

LABELLE.

MELI-MELO

Voici trois télégrammes que nous livrons à nos lecteurs, sans commentaires pour aujourd'hui :

Portneuf, 4 mai 1897.

A l'hon. C. A. P. Pelletier,
Président du Sénat,
Ottawa.

On m'informe positivement que M. le curé Cinq-Mars, de Portneuf, a dit en chaire, dimanche dernier que le dernier mandement de Mgr Lafliche pendant l'élection de Champlain et condamnant le règlement des écoles, avait été approuvé par Mgr del Val.

H. G. JOLY DE LOTBINIÈRE.

Ottawa, 5 mai 1897

Sir H. G. de Lotbinière,
Portneuf
Délégué apostolique affirme n'avoir jamais approuvé le mandement condamnant le règlement de la question des écoles.

C. A. P. PELLETIER

Ottawa, 5 mai 1897.

A M. Jules Tessier
Portneuf
Son Excellence autorise à dire qu'il n'approuve pas la défense de voter plus pour un candidat que pour l'autre.

C. A. P. PELLETIER

Ah ! M. Beaulieu affirme avec emphase qu'il est responsable de tout ce qui s'est écrit dans le "Nord" ! Attendez, jeune homme, nous allons vous questionner. A la semaine prochaine.

PATRIOTES DE STE-ANNE DES PLAINES ! RALLIEZ-VOUS ! NOUS COMPTONS SUR VOUS.—QUE ST-JÉRÔME REALISE AVEC STE-ANNE DES PLAINES MARDI PROCHAIN !!!

LE VOTE

Lorsque ce journal paraîtra, quarante-huit heures seulement nous sépareront du moment sérieux, très-sérieux où l'électorat de la province se rendra au poll pour se prononcer, en connaissance de cause, sur les hommes et les choses de la politique locale.

Le bulletin de vote est une arme redoutable, arme offensive et défensive, que les peuples se sont mise aux mains pour châtier les févants et les prévaricateurs qui se croient créés tout exprès pour jouir du pouvoir et pour en user et abuser à leur guise.

Le bulletin de vote est encore un puissant moyen à la disposition de la nation pour récompenser le courage et les vertus civiques des hommes qui l'ont conduite dans la voie du bonheur et de la prospérité ; c'est-à-dire pour maintenir et témoigner des affaires les chefs qui se sont rendus dignes de la confiance populaire, ou encore pour y installer ceux qui du milieu de la multitude ont élevé la voix en faveur de leurs frères et qui, offrant par un passé honorable des garanties sûres de capacité et de bon vouloir, méritent qu'on leur confie un mandat.

Malheureusement, le peuple se trompe souvent dans le choix de ses mandataires. Plus malheureusement encore, des hommes au cœur froid, qu'on appelle des intrigants, des ambitieux, égarés et trompent sciemment sur leur propre valeur un peuple trop confiant, sans souci des conséquences ruineuses pour l'honneur et l'avenir de la nation.

C'est alors que le bulletin de vote, malgré sa légèreté redevient une arme terrible et vengeresse avec laquelle le peuple désabusé précipite des hauteurs du pouvoir les ennemis conscients ou inconscients du pays : les concussionnaires, les incapables, les traités et les vendus.

En ce moment, deux partis formidables — car il y en a d'autres qui, pour n'être pas formidables aujourd'hui, n'en existent pas moins — deux partis se disputent l'honneur de gagner les suffrages des électeurs de la province de Québec.

Le premier, le parti libéral-conservateur — ainsi nommé de ce qu'autrefois il a été libéral, — représenté dans le district de Terrebonne par un ministre du cabinet Flynn, l'hon. Alphonse Nantel, et deux députés libéraux, MM. Beauchamp et Simpson, détient le pouvoir à Québec depuis le 8 mars 1892. L'histoire de l'accession au pouvoir de ce parti à cette époque est suffisamment connue pour nous dispenser de la refaire ici. Qu'il nous suffise de rappeler que cette date du 8 mars 1892 a marqué le dernier acte d'un sombre drame qui a causé la mort d'un héros et qui a valu à la province d'être pressurée à merci par ceux-là

mêmes qui se donnaient pour ses sauveurs.

Le second, c'est le parti libéral, personnifié par trois jeunes hommes de talent, pleins de foi dans l'avenir du pays, MM. Carrier, Weir et Champagne, héritiers directs des immortels lutteurs de 37 et de 48, de Papineau de Nelson, de Holton, de Doutre, de Dorion et de Geoffron.

Indépendamment de leur valeur personnelle, de leur honorabilité, et de leur compétence à remplir la charge de représentants du peuple, MM. Carrier, Weir et Champagne sont les porte-étendard du grand parti libéral que le Canada entier honore de sa confiance, et que la province va de nouveau acclamer dans la personne de ses candidats.

L'électorat du district et du comté de Terrebonne peut-il, sans forfaiture ses plus chers intérêts, s'isoler du reste du pays et renvoyer en chambre trois tristes épaves du parti conservateur, en ce moment tout désemparé et sur le point de couler à bas ?

Il faut que ce parti vermoulu et corrompu reçoive son coup de grâce, ici, dans la province de Québec où sa politique a semé tant de haines religieuses, tant de divisions nationales. Ce parti doit être puni dans ses représentants pour s'être de tout temps accaparé la religion et ses ministres qu'il a entraînés dans la lie, poussés dans la mêlée, et qui est la cause directe du discrédit dans lequel est tombée aux yeux du populaire une classe qu'il avait jusqu'ici respectée, et à laquelle il est encore prêt à accorder sa confiance quand elle consentira à séparer sa cause de celle des partis politiques.

Le parti conservateur doit aussi être puni pour infidélité à la parole donnée, pour toutes ses injustices, sa tyrannie et ses fausses accusations contre un homme qui a été et qui restera l'idole du peuple, contre un martyr et un héros : Honoré Mercier.

S'il était encore au milieu de nous, avec quel entraînement, avec quelle ardeur ne nous porterions nous pas au devant de lui. Chacun d'entre nous considérerait comme un honneur de pouvoir seulement toucher le pan de sa redingote. Toutes les mains se tendraient vers lui, et c'est sur les épaules du peuple qu'il monterait au Palais législatif.

Il faut donner une leçon aux fourbes et aux tyrans, aux autoocrates et aux menteurs ! et venger le glorieux mort, leur victime, en accueillant ses défenseurs et ses fidèles amis.

A bas Nantel, Beauchamp et Simpson !
Vive Carrier, Champagne et Weir !

FRANÇOIS.

Scandale horrible

M. Nantel empoche \$35,000 !!

Guillaume Ier avant de lâcher son portefeuille a su se faire un petit magot à même les deniers de la province. Avec l'ardeur et le cynisme qui le caractérisent, le gros ministre s'attribue le mérite de la construction du chemin de fer du Nord !!! Mêmes des amis de MM. Labelle et Mercier, ne tressaillent-voilà plus dans votre tombe en entendant ce gai bouffi qui veut se parer des plumes de paon !! Quelle influence avait cet insignifiant député, lorsque par son patriotisme et sa sollicitude envers M. le curé Labelle feu le regretté M. Mercier forçait M. Chapleau l'épée dans les reins, à voter des subsides pour ce chemin de fer ?

Maintenant le chemin a été construit et payé par les électeurs de la province, les subsides ont été convertis en argent. Une foule de l'arpies se sont abattus sur ces argents du peuple par une honteuse spéculation sur les parts de cette compagnie, et \$35,000 ont collées aux ailes gluantes de Guillaume Ier. Que voulez-vous, électeurs, M. Nantel et ses amis, voyant le pouvoir leur échapper, jette l'argent de la province aux quatre vents du ciel... et dans leur poche.

Jusqu'à son secrétaire qui, à New-York, se faisait appeler l'honorable M. Rodier, qui a picoté le picotin.

La magnifique propriété qu'il s'est achetée, avec de l'argent sonnant, à St-Jérôme, est là pour le prouver. Où avez-vous pris l'argent M. Rodier ? Peut-être qu'ainsi que pour les MM. Bruno et Alphonse Nantel, ces argents proviennent d'une succession échouée par le mariage !!!

Les cliquards, les pillards, les voilà ! Electeurs du comté de Terrebonne, prenez l'argent qu'on verse à flots dans le comté, cette argent vient de vous !

ROUGET

Notes de la rédaction.
Cette accusation a été jetée à la face de M. Nantel à Ste-Sophie, à Ste-Agathe et le jour de la nomination à St-Jérôme, et M. Nantel muet comme une carpe, ne l'a pas relevée et n'a osé en souffler mot.

**Votez pour
A. Carrier**

Ce qu'ils ont fait

Promesses violees

SCANDALES SANS NOMBRE

Marchand l'homme de la situation

Depuis quelques semaines, L'AVENIR DU NORD a fait voir dans sa triste nudité l'œuvre des cafards qui nous gouvernent depuis cinq ans, après s'être emparés du pouvoir par la diffamation, le mensonge et la calomnie.

Qu'ont-ils fait de leurs promesses d'économie dans l'administration ?

Qu'ont-ils fait de leurs promesses de ne pas imposer de taxes, de ne pas augmenter les charges qui pesaient sur le peuple ?

Qu'ont-ils fait de leurs promesses de ne pas augmenter la dette de la province ?

Ce qu'ils ont fait !... Ils ont audacieusement violé toutes ces promesses ; ils se sont effrontément n. des engagements solennels qu'ils avaient pris envers l'électorat.

Quel est l'homme sensé et impartial qui osera le nier ?

Ils avaient aussi promis l'honnêteté dans l'administration.

Qu'ont-ils fait de cette promesse ?

Ils l'ont violée comme les autres, même plus que les autres.

La concussion et la simonie ont été érigées en système, la caisse publique a été mise en taille régulière à tel point que les faiseurs ont fini par s'installer jusque dans les bureaux des ministres pour pratiquer leur criminel négoce.

Aussi le passage de ces gens-là au pouvoir n'a-t-il été qu'une série continue de brigandages administratifs. Les scandales se comptent à la douzaine.

Scandale de l'île de Beauport ;
Scandale de l'emprunt de Paris ;
Scandale du palais de justice de Montréal
Scandale Vallières
Scandale Charlebois

Scandale des subsides de chemins de fer
Scandale de l'exposition de Chicago
Scandale des arpenteurs Roy, Sullivan, etc.
Scandale Chassé-Atkinson

Scandale Orimet-Chapais
Scandale Chassé-Lefebvre
Scandale dans l'administration des crédits pour l'agriculture ;

Scandale dans les manipulations du fonds de pension ;

Scandale dans les concessions des limites à bois ;

Et ce n'est pas tout.

Electeurs de la Province de Québec, ne pensez-vous pas qu'il est temps de mettre fin au régime dont le dossier est chargé de toutes ces abominations ?

Jamais vous n'avez eu plus belle occasion. En face des hommes qui ont commis toutes ces monstrosités — Flynn, P. L. T. r, Nantel, Beauchamp, Nantel et consorts, vous avez l'hon. M. Marchand dont le nom et le passé sont à la fois un programme et une garantie.

Sans être désespérée, la situation est telle qu'elle exige au timon des affaires une main ferme, un homme assez patriote et assez courageux pour diminuer la dépense afin de l'harmoniser avec le revenu, pour diminuer les taxes afin de soulager le peuple d'une bonne partie des impôts qui l'écrasent.

C'est le programme de M. Marchand, la grande œuvre à l'accomplissement de laquelle il convie tous les hommes qui ont assez de largeur de vue pour mettre les intérêts du pays au dessus de mesquines considérations de parti.

QUE LE 11 MAI SOIT UNE REPONSE
A L'APPEL QUE MERCIER NOUS
FAIT DU FOND DE SA TOMBE OU
LES BLEUS L'ONT RELÉGUÉ.

Lettre de M. Carrier à M.
Thomas Chapais

Dans chacune des assemblées qui ont déjà eu lieu, un très grand nombre d'électeurs ont pu constater de quelle manière victorieuse le candidat libéral a renversé les fausses accusations portées contre lui par ses adversaires.

Nous donnons ici une lettre dans laquelle M. Carrier a défilé le gouvernement Flynn lui-même de prouver une certaine accusation portée contre lui en 1892, au sujet d'un chèque de \$618.00 qui n'aurait pas été payé.

M. Flynn n'a pas relevé ce défi-là pour prouver que les adversaires de M. Carrier sont des calomniateurs et des accusateurs de mauvaise foi.

Voici cette lettre écrite avec tant de finesse et d'énergie :

M. Thomas Chapais,
Mon cher Thomas,
Je viens de lire le *Courrier* de ce soir, où je vois que vous daignez vous occuper de moi.

Franchement vous me portez un intérêt que

j'apprécie, soyez-en certain, et, si mon Clover pouvait parler, il vous dirait lui aussi combien il vous estime.

Mais la pauvre bête n'a pas eu comme vous l'avantage de s'acheter à même les vols du hare et une gazette au prix de \$3,000, où elle pourrait jurer à son goût. Que voulez-vous ? Les bêtes sont souvent maltraitées. Je me suis même laissé dire que vous en avez bien souffert.

Si vous saviez comme je me suis senti impressionné lorsque j'ai lu dans votre journal que vous me trouviez joli garçon.

J'ai presque honte de l'avouer, mais c'est la première fois qu'un homme me fait un tel compliment. Je vous en remercie, mais de grâce, faites votre cour à d'autres qui vous comprendront mieux.

Je m'éloigne de la question, j'y reviens.

Il paraît, si j'en crois votre gazette, que M. Flynn vient de faire une formidable découverte. Ah ! qu'il doit s'estimer heureux d'avoir découvert quelque chose.

Il aurait trouvé dans le département des Terres un chèque portant sa signature au montant de \$618.00. Cette fameuse découverte lui a permis de me faire injurier par vous et de se dispenser d'accepter le défi que je lui ai porté dans l'*Electeur* d'hier matin. Cela ne me surprend pas, car son courage et sa loyauté sont légendaires.

Vous prétendez donc, mon cher Thomas, que votre nouveau chef M. Flynn a en sa possession un chèque au montant de \$618.00 que je n'ai pas payé.

Si la prétention de M. Flynn est vraie, je l'invite à me poursuivre sans délai en recouvrement de ce montant. J'irai plus loin : je m'engage à déposer d'avance le montant des frais que le gouvernement pourra encourir, au cas où je serais condamné.

Est-ce assez clair ? Est-ce assez précis ?

Je pars demain pour le comté de Gaspé. Si vous acceptez mon défi, vous pourrez me trouver dans la matinée, soit chez moi ou à mon bureau.

C'est le temps de jouer cartes sur table.

En attendant le plaisir de vous rencontrer, demain matin, aux endroits indiqués, je vous présente mes salutations empressées et les respects de Clover, — une bonne bête, allez, — à laquelle vous portez à juste titre un intérêt qui l'honore.

Votre bien dévoué,
A. F. CARRIER.

11 Janvier, 1892.

L'Hon. M. Nantel

Condamné par lui-même

La vente des limites est un crime

L'ex-député de Terrebonne, le roulant ministre du célèbre cabinet Flynn, l'honorable M. Alphonse Nantel, joue avec les contradictions comme un chat joue avec sa queue. Qu'on nous pardonne l'expression, mais elle peint si bien la chose.

M. Nantel dans l'opposition et M. Nantel au faite du pouvoir sont deux hommes bien différencés.

Les crimes reprochés hier au gouvernement libéral, il est le premier à les commettre aujourd'hui.

Jugez.

M. Nantel à la séance du 9 janvier 1890, attirait l'attention de la chambre sur les ventes de limites à bois, que le département des terres avait effectuées durant les derniers dix-huit mois. "C'est énorme, c'est énorme, s'écria-t-il. Si l'on continue ce système encore pendant quelques années, il s'en suivra bientôt une ruine complète pour notre domaine forestier. Ce domaine est la principale source de richesse de la province et augmentera de valeur d'année en année. Le gouvernement certainement travaille à l'anéantissement de cette grande source de richesse en vendant à droite et à gauche des limites à bois d'une vaste étendue." (Débats pour 1890, p. 46.)

Il revenait à la charge le 5 février. "Le gouvernement a tort, disait-il, d'aliéner ainsi le domaine public, car il tarit la plus importante des sources de la province." (Débats pour 1890, p. 246.)

Ainsi, en 1890, M. Nantel proclamait que c'était un crime de vendre des coupes de bois, que c'était tarir la source la plus sûre du revenu de la province.

Or, en mai dernier, pas un mois après avoir pris la direction du département des terres, M. Nantel a imité le bon roi Dagobert et viré ses culottes à l'envers, faisant une vente considérable de limites, et en annonçant, moins de onze mois après, une nouvelle vente de 4,153 milles en superficie.

Donc, de son propre aveu, M. Nantel commet un crime administratif, tarit la source la plus sûre du revenu de la province. Il n'y a pas à sortir de là.

Ces faits indéniables sont une éloquente leçon pour les électeurs, qui devront se la rappeler avant de jeter leurs bulletins dans l'urne, le 11 mai.

Comment pourrait-on avoir la moindre confiance en des hommes, qui, comme M. Nantel, se moquent aussi effrontément de leurs promesses, de leurs engagements et de l'opinion publique.

LEON KATROUVEY.

LA NOMINATION DANS TERREBONNE

Jamais nous n'avons vu à St-Jérôme d'assemblée aussi nombreuse, aussi enthousiaste que celle de mardi. Toutes les paroisses du comté y avaient des représentants. L'estrade, où se tenaient les candidats entourés de leurs amis et d'un grand nombre de dames, offrait un spectacle très animé. L'assemblée était présidée conjointement par M. Rolland, maire de la ville et M. Bélanger, maire de la paroisse. M. Nantel fut le premier orateur. L'auditoire l'accueillit froidement et l'écouta plus froidement encore.

L'honorable ministre fit un long discours très correct, sans interruption ni applaudissements, à ce point même qu'il en faisait pitié. Les auditeurs paraissaient étonnés au possible du débit calme et presque courtis de l'ex-député. Quoi ! M. le ministre n'injurait plus ses adversaires. Mais, c'était le monde renversé. Un leur avait donc changé leur Nantel. On n'en revenait pas. Hélas ! M. Nantel gardait ses pétards pour la fin, alors qu'il ne resterait plus à ses côtés que la poignée de fidèles qui se fait de plus en plus petite.

Mais, nous anticipons. Donc, M. Nantel fit un long discours que ses amis même n'osèrent souligner de leurs bravos. Etait-ce puillanimité ? Etait-ce indifférence ? Mais, eux aussi, se méageaient pour la fin, alors que, seuls, ils pourraient en sûreté applaudir bruyamment aux gros mots, aux sanglantes injures de cet honorable ministre qui comprend l'honneur à sa façon. M. Nantel se rassit enfin, visiblement découragé. M. le Dr Jules Prévost dit ensuite quelques paroles pour présenter à l'auditoire M. Carrier, le porte-étendard des libéraux de Terrebonne, celui sur lequel, dit le vieux docteur, se rallierait bientôt les suffrages des électeurs de ce comté. L'assemblée accueillit ces paroles par d'enthousiastes hurrahs. Puis M. Carrier s'avance sur le devant de l'estrade au milieu d'un tonnerre d'acclamations. Ah ! dit-il en commençant, quelle différence entre les discours de M. Nantel devant un auditoire qu'il se croit sympathique, et les discours de M. Nantel devant un auditoire qu'il sait ami de la justice et de la bonne politesse. M. Nantel avait porté à St-Jérôme contre M. Carrier des accusations aussi sottises que diffamatoires. Il avait dit que M. Carrier avait escompté son indemnité parlementaire au montant de \$800 qu'il devait encore à la province. Eh bien, rien n'est plus faux. M. Carrier avait escompté son indemnité à une banque de Québec, comme c'était son droit, mais la province n'ayant rien donné, elle n'a rien perdu, et c'est la banque seule qui en courrait le risque ; et M. Carrier, à l'échéance, a payé son billet comme d'ordinaire, comme le prouve une lettre de M. Dumoulin caissier, que M. Carrier a lu à l'assemblée. Ça été une transaction honnête et légale et M. Chauvin l'a déclaré telle à la barbe de M. Nantel qui ne riait plus, M. Nantel avait accusé M. Carrier d'avoir loué une rivière à saumon du département des Terres au prix de \$600 qu'il n'a jamais payé, au dire de M. le ministre. M. Carrier avait été chargé par des amis de louer aux enchères du gouvernement trois rivières, mais il n'en pu louer qu'une. Ses amis lui firent savoir qu'il n'acceptaient pas une seule rivière. M. Carrier restait donc avec cette rivière sur les bras dont il ne se souciait pas de payer le loyer pour rien. Il chercha à la louer et, en effet, le 13 juillet il réussit à la transporter à M. Folger, qui avorta le gouvernement du transport. Eh bien, les hommes de bien de Québec se procurèrent, sous de faux prétextes, de M. Folger la reconnaissance écrite que M. Carrier avait laissée entre les mains de celui-ci, et la firent photocopier pour s'en servir contre M. Carrier dans les élections ; on lira dans une autre colonne la lettre que M. Carrier écrivit à ce sujet à M. Chapais et qui comporte un défi péremptoire de rien trouver dans toute cette affaire rien qui ne soit à l'honneur de M. Carrier.

M. Nantel affirmait encore que M. Carrier avait été mêlé à l'affaire de la Baie des Chaleurs, d'une façon louche. Éhonté mensonge. Le juge Jetté, président de la commission d'enquête chargée de rechercher les coupables dans ce scandale politique, déclare que MM. Pinault, Lemieux, Carrier, et Turgeon étaient parfaitement exempts de tout blâme quelconque.

Voilà à quels petits moyens, à quel avilissant système de dénigrement personnel M. Nantel a recours pour vaincre son redoutable adversaire.

Cette manière de lutter contre M. Carrier, loin de lui être de quelques secours auprès des électeurs, le rabaisse de plus en plus dans l'estime de tous ceux qui se respectent, libéraux comme conservateurs.

De magnifiques discours furent aussi prononcés par MM. Pettit, Prévost, Duchesneau, etc.

Nous devons une mention spéciale du discours de notre jeune adversaire M. Jules Leclair, qui a parlé un français châtié dans un langage très sérieux et très courtis. Nous regrettons de n'en pouvoir dire autant de M. Beaulieu qui a eu quelques mots malheureux que nous mettons charitablement sur le compte d'une surexcitation incontrôlable.

L'AVENIR DU NORD

JOURNAL HEBDOMADAIRE
 WILFRID GASCON, Directeur-propriétaire.
 ST-JEROME (Terrebonne) P. Q.
 Abonnément: Un an \$1.00
 Six mois 0.50
 Pour abonnements, annonces, impressions, etc
 s'adresser à
 J. E. PREVOST fils, IMPRIMEUR,
 Administrateur.

HONTE!

3ème Scandale

du gouvernement De Boucher-ville, Taillon, Flynn, Nantel

Scandale de l'emprunt a 77

—Baptiste, veux-tu m'acheter un billet de \$100, à un an, portant intérêt?

—Oui, dit Baptiste, mais je vais te donner seulement \$77 pour ce billet et je ne te paierai que dans huit jours, seulement laisse-moi ton billet d'ici là.

Baptiste part, s'en va à Montréal avec le billet et le vend \$95.00 comptant. Il revient à St-Jérôme, donne \$77.00 à son emprunteur, et, sans avoir déboursé un sou, paye \$77.00 à ce dernier avec l'argent du montréalais et garde \$18.00.

Voilà l'emprunt du grand financier et ex-premier ministre Taillon.

M. Taillon a vendu à des capitalistes français plus de 500,000 débetures (billets) de \$100.00 chacune de la province à raison de \$77.00. Et à part ça, ces débetures portaient 3% d'intérêt que nous serons obligés de payer tous les ans.

Les banquiers français, moins de trois mois après avoir conclu le marché, avant même d'avoir payé la province, vendaient ces mêmes débetures 82 1/2% sur les marchés de Londres, réalisant aussi un bénéfice de \$500,000 et ce à nos dépens! en nous payant nos \$77.00 avec l'argent anglais sans déboursier un sou.

Pensez-vous, honnête clique du Nord, que ces \$500,000 sont toutes restées dans la poche des capitalistes français? Pensez-vous que vos p'tits minetiaux ne se sont pas gorgés dans cette transaction, à même les sueurs du peuple?

Non, la crèche a encore subi, là, par les grueurs bleus, une brèche épouvantable. Et monsieur Hall, notre Trésorier provincial, écœuré de tant d'incapacité, d'audace et de canaillerie, a démissionné de dégoût.

Pourtant, à cette époque, la compagnie du Pacifique voulait payer au gouvernement la somme de \$7,000,000 qu'elle lui devait.

M. Taillon a refusé de se faire payer cette dette et a préféré donner des billets de \$100 pour en recevoir seulement \$77.

Honte aux incapables, honte aux emprunteurs et aux tuteurs.

LORENZACCIO.

VOTONS TOUS POUR LE CANDIDAT DES OUVRIERS, DES CULTIVATEURS ET DES COLONS, M. CARRIER.

M. Nantel n'aime pas

- 1.) Qu'on lui parle de la presqu'île de Ste-Agathe.
- 2.) Qu'on lui rappelle son castel à créneaux de Terra Nova.
- 3.) Qu'on lui parle de son voyage à Jérusalem ou à la Caroline du Nord.
- 4.) Qu'on discute sa fortune.
- 5.) Qu'on lui redise ce qu'il disait de M. Beaubien, jadis.
- 6.) Qu'on dévoile que M. Raza de Montréal paye ses dettes, à lui, M. Nantel.
- 7.) Qu'on mentionne les scandaleuses dépenses du Palais de Justice de Montréal.
- 8.) Qu'on apprenne au public qu'il a empoché \$35,000 dans la vente du chemin de fer du Nord.

LES SCANDALES DE MERCIER

Nos amis les conservateurs en ont-ils poussés des clameurs; en ont-ils fait des airs de nonnes effrayées à propos d'un honoraire de \$3,000 payés à M. Langelier parle gouvernement pour services professionnels dans une cause d'importance majeure pour la province.

C'était un scandale, et un vrai! Trois mille dollars pour les services de M. Langelier constituait un honoraire exorbitant, hors de proportion avec l'importance de la cause défendue.

Or, de quoi s'agissait-il? Tout simplement de savoir si le gouvernement fédéral pouvait, par des mesures vexatoires, dépouiller les provinces du droit d'incorporer des compagnies de chemins de fer.

C'était peu, n'est-ce pas, en comparaison de l'intérêt que devait avoir pour nous la condamnation d'un bandit anglais échoué sur nos côtes, et qui n'eut rien de plus pressé que d'assassiner férocelement les gens qui lui avaient donné asile.

Mais voici l'histoire.

En 1888 et 1889, le gouvernement de Manitoba eut à soutenir une lutte acharnée pour défendre les droits des provinces contre les empiètements arbitraires des autorités fédérales. La législature ayant autorisé la construction d'un chemin de fer dans les limites de la province, après arrangement avec le gouvernement d'Ontario, celui-ci refusa ensuite la permission de traverser le chemin de fer du Pacifique, ce qui ruinait du coup l'entreprise locale, et établissait le principe qu'une législature provinciale n'a pas le droit d'autoriser la construction d'un chemin de fer traversant la ligne d'une compagnie incorporée par un statut fédéral.

Comme on le voit, la circonstance était grave.

Allait-on se laisser enlever un privilège des plus nécessaires au développement des ressources d'une province; et fallait-il consentir, comme il a été dit plus haut, à se dépouiller du droit d'incorporer des compagnies de chemin de fer.

Cette prétention nouvelle n'affectait pas seulement le Manitoba, elle intéressait toutes les provinces, menacées dans la jouissance d'un droit indispensable au progrès local.

M. Mowat, alors premier-ministre d'Ontario s'allia à M. Mercier, pour prêter main forte au Manitoba, et les trois gouvernements portèrent la cause en Cour Suprême.

L'hon. M. Langelier fut choisi pour avocat de province de Québec, pour agir conjointement avec les représentants de Manitoba et d'Ontario et la cause des provinces fut gagnée.

Pour ses services dans cette affaire, incontestablement une des plus importantes qui puisse se plaider, M. Langelier reçut \$3,000.

Scandale! s'écrièrent les bleus, et ils demandèrent contre M. Mercier un vote de non-confiance.

Il y avait à cette époque bien des avocats dans l'opposition conservatrice, et comptant M. Nantel. Cependant ils confièrent cette besogne à M. Beauchamp (Benjamin) un agriculteur.

Et Benjamin ne se doute pas encore qu'on s'est moqué de lui en cette circonstance!

C'était une indignité ou une mauvaise plaisanterie; car il est bien connu que les honoraires d'un avocat s'établissent en raison de l'importance de la cause plaidée.

Quel est l'homme de conscience qui ne dira pas que l'affaire, victorieusement conduite par M. Langelier, était pour la province de Québec d'une importance infiniment plus considérable dans ses conséquences que le procès de Shortis pour l'instruction duquel le gouvernement bleu a pourtant compté à M. MacMaster la jolie somme de \$10,198!

FRANCEUR.

ELECTEURS DE ST-JEROME, VOTERIEZ-VOUS POUR GUILLAUME ALPHONSE NANTEL QUI VOUS A TRAITÉS DE VOYOUS??

Q'avez-vous fait de notre argent?

Vous avez emprunté.....	\$11,270,309.33
Nous avions en banque le 17	
dec. 1891.....	893,491.27
Vente du château Raamezay.....	100,340.25
Montants des taxes.....	443,591.75
"	518,406.11
"	487,398.45
"	444,856.02
"	130,912.86
Total.....	\$14,339,306.07
Vous avez payé.....	\$10,206,846.78
Différence.....	\$4,132,460.29
Montant collecté en plus des	
terres de la Couronne de	
puis 1892.....	1,082,503.92
Total.....	\$5,214,964.21
Qu'avez-vous fait de ces \$5,000,000?	

ST-JOVITE

mecontent de M. Nantel

Le chemin du fameux sanatorium que l'on doit ériger à la montagne Tremblante a été commencé l'automne dernier.

Le village de St-Jovite s'attendait à ce que le chemin s'étendrait de la gare à la montagne en question. Plusieurs citoyens avaient même offert de souscrire le montant de \$450,000.

M. le docteur Camille Laviolette, le promoteur du sanatorium décida que le chemin partirait d'un point de la ligne du C. P. R.; situé à sept milles plus haut que St-Jovite.

Le gouvernement de Québec fit le chemin et nos réclamations tombèrent à l'eau.

M. G. A. Nantel, notre député, sur l'encouragement duquel les électeurs de St-Jovite comptaient, pourra se vanter d'avoir travaillé pour l'intérêt de leur localité dans cette occasion.

Quel bienfaiteur du Nord que ce M. Guillaume Alphonse Nantel.

LUX.

A BAS LA CLIQUE DES NANTEL, GRIGNON ET CONSORTS.

Satan et moi

(Suite)

Vous rêvez de pied bot, de gueule enflammée, d'ailes membraneuse et griffues, de queue de dragon, de chaudière bouillante, de fourches, de souffre, de sabbat, de barbe de bouc, de manche-à-balai, que sais-je!

Vous avez envie de vous saucer dans un bain d'eau bénite.

Pour un rien vous avaleriez une demi-douzaine de ces miraculeuses petites images qui favorisent... vous savez quoi.

Si vous étiez à Québec, vous ne manqueriez pas de courir à St-Sauveur acheter un ticket de chemin de fer pour le paradis.

Plus vous m'aimez — et je ne doute pas de votre affection — plus vous êtes dans les transes.

Vous vous imaginez voir mes pauvres quilles — si éprouvés déjà — mijoter bientôt en frétilant d'une façon lamentable dans la marmite à Tardivel.

N'allez pas au moins prononcer se nom-là à l'anglaise; ce serait trop suggestif, et l'on vous taxerait probablement d'irrévérence envers les choses saintes.

Oui, bons lecteurs et gentilles lectrices, la perspective est peu consolante pour vous et autant pour moi, mais qu'y faire? Il faut bien en prendre son parti; il n'y a pas à dire, je suis acculé au pied du mur.

Par qui? Mais par l'*Oiseau-Mouche*, le journal à M. l'abbé Cimon — je vous demande pardon! — quatre pages de huit pouces sur dix; parait tous les quinze jours, les vacances exceptées; prix d'abonnement 50 sous par année; circulation inconnue! (cette réclame est gratuite.)

Oui, je suis cerné dans mes derniers retranchements par l'*Oiseau-Mouche* — un cher petit nom fin comme une soie, souple comme une mitaine, coulant comme une caresse.

Les mânes de la *Famille*, du *Courant*, de l'*Étudiant* et du *Bou Combat* doivent en tressaillir de joie dans leurs défunts défunts manteaux.

M. l'abbé Cimon — excusez! — un grand homme dont la célébrité n'était pas encore descendue jusqu'à mes humbles parages, bien qu'il m'ait déjà honoré de ses attentions, paraît-il, me somme sur un ton préemptoire de lui rendre compte de ma conduite, c'est-à-dire de nier l'accusation, sous peine d'avoir affaire à lui.

Le saint homme serait capable de me faire baisser la terre, oui!

Je sais qu'à titre d'oint du Seigneur, M. l'abbé Cimon — Dieu vous bénisse! — a le droit de tout faire sans relever d'aucun tribunal laïque; mais je n'ignore pas non plus, qu'à titre de laïque aussi indigne que ridicule, je suis tenu de comparaître au tribunal de n'importe quel oint du Seigneur qui aura la fantaisie de m'y assigner.

C'est une des règles posées et parfaitement définies par le R. P. Lacasse.

Aussi ne tenterai-je pas de me soustraire à mes obligations.

Je suis trop ce que m'impose mon abjection naturelle et professionnelle pour oser me rebeller, sans compter le danger qu'il y aurait pour moi de résister à la sommation.

J'ai eu d'abord l'idée de prendre un biais, et voici où l'aveugle que je racontais plus haut se rattache à l'important sujet du présent article.

J'ai songé un instant à parodier ma réponse d'autrefois au sujet de Jeanne d'Arc, et de dire:

— Comme! parce que j'ai obtenu la cure de Rawdon à mon ami l'abbé Baillargé, et, dans son intérêt, coupé le sifflet à toute sa basse-cour de petits journaux; parce que j'ai appliqué une salutaire sourdine au violon du R. P. Lacasse, puis le feu grison aux quatre coins de sa *Cinquième Mine*, et vacciné le public contre l'infection répandue par les deux précédentes; parce que j'ai fait comprendre à la *Semaine Religieuse* de Québec et à la *Semaine Religieuse* de Montréal qu'il est bon de compter quelquefois avec les lecteurs intelligents et éclairés, vous vous imaginez que j'ai Belzebuth et As-

taroth à ma disposition! Allons donc, il n'était pas nécessaire d'être sorcier ni de "parler au diable" pour cela, je vous assure. Pour ne citer que le perement de l'isthme de Suez, on a fait avant aujourd'hui des choses plus extraordinaires que cela sans magie noire!

Voilà ce que j'aurais pu répondre; mais c'eût été, suivant moi, user d'un subterfuge indigne d'un homme en rapports intimes avec Sa Majesté satanique, la deuxième grande puissance de l'Univers — si toutefois il est permis d'excepter la Puissance du Canada!

Étant forcé de comparaître au tribunal de M. l'abbé Cimon — parlant par respect — je veux m'y présenter hardiment, et loin de rien nier, avouer tout, avec cynisme.

J'avoue carrément, là, sans échappatoires — étonné seulement que mes relations avec le diable n'aient pas été connues avant aujourd'hui, et qu'il ait fallu apprendre ces choses-là d'Europe, et par l'intermédiaire d'un homme qui a découvert le *Bouffe Jésus* et le *Conceut de Gomorrhé*.

Franchement, là, sous nos religieux climats, et depuis un an en particulier, on s'est occupé de moi dans tant de chaires et dans tant de journaux confits en dévotion, que je me croyais plus populaire dans les cercles de la haute sainteté.

Je croyais que tout le monde savait, par exemple, que j'ai pris quelquefois le diable par les cornes, mais surtout que je me suis permis de le tirer par la queue, une bonne moitié de mon existence au moins, avec une familiarité qu'il n'a eu d'égalé que la bonne volonté du bonhomme à se laisser faire.

Il faut que le secret en ait été bien gardé, car, je le dis sans vouloir compromettre personne, nous étions en nombreuse compagnie, nos études pratiques — probablement les mêmes que celles qui sont en honneur au séminaire de Chicoutimi — ayant doué ma génération d'une compétence toute particulière pour la besogne.

Du reste, en cela comme en littérature, je plagiais mes prédécesseurs.

Oui j'ai pris le diable par les cornes, je m'en vante!

J'ai tiré le diable par la queue, je m'en accuse!

Plus que cela, je l'ai même logé dans ma bouche pour des mois entiers après chacune de mes élections.

Mes adversaires prétendaient même que j'avais le diable au corps.

Au fond, tenez, voulez-vous que je vous dise? ayant été si longtemps pauvre diable moi-même, je n'oserais affirmer que nous ne sommes pas un peu parents.

Seulement, je ne sais pas si c'est par morgue aristocratique à cause de sa position, et parce que je ne suis qu'un simple fonctionnaire du Conseil Législatif, je reconnais avec humilité que nous ne nous voyons plus que rarement.

Les gros bonnets ont leurs préjugés, c'est tout naturel!

Maintenant que ma confession est faite, je me permettrai une réflexion:

Je ne suis pas le premier que Son Éminence Léo Taxil accuse, et sur le compte de qui il se pique de faire des révélations inattendues.

Sans compter ses plaisanteries *reprochables* à l'adresse de Jésus-Christ, de la Vierge Marie et de *Monsieur Dieu*, comme il se paie la politesse d'appeler le Créateur, il y a les papes, les cardinaux, les archevêques, les évêques, les prélats, les moines de différents grades — toute la *clique noire*, comme il les somme — qu'il a accusés de choses beaucoup plus graves que de tirer le diable par la queue.

Tardivel en est témoin, je ne veux pas me comparer à un évêque, ni à un abbé, pas même au moins replet des sacristains; je suis trop bien la place qu'un laïque comme moi occupe dans l'échelle de la hiérarchie, pour me permettre une pareille prétention; mais je ne puis m'empêcher de me demander pourquoi M. l'abbé Cimon — révérence parler! — ne somme pas tous les autres accusés du révérend père Taxil à comparaître comme moi devant le tribunal de l'*Oiseau-Mouche*.

Mais l'incommensurable vanité qui me caractérise — surtout depuis que je me livre à la théologie — me fait toujours oublier la distance qui me sépare... même d'un portier d'évêché.

LOUIS FROCHETTE.

FEUILLETON DE L'AVENIR DU NORD

LE CAPITAINE

PENITENTS NOIRS

VIII

Du reste il était assez difficile de vérifier son âge, car son visage disparaissait tout entier sous une barbe épaisse d'un noir d'ébène, semée, il est vrai, de quelques filets argentés, mais qui pouvait être une barbe postiche, après tout, si on s'en rapportait aux allures étranges de ce singulier colporteur.

Certainement le chemin qu'il suivait lui était familier, car il n'hésita pas une seule fois, bien que souvent il fût à peine tracé.

La vallée allait se retrécissant toujours vers le nord, et il vint un moment où elle se trouva comme fermée par un mur de granit.

Un rocher qui paraissait s'être détaché des flancs du Lubéron et avait la forme d'un cône tronqué, avait roulé dans le ravin et semblait défendre au voyageur d'aller plus loin.

Le colporteur s'arrêta. Il s'assit sur une pierre et posa sa balle à côté de lui; puis il fit entendre un nouveau coup de sifflet.

Cette fois, la réponse ne se fit point entendre et parut sortir des profondeurs de cette roche qu'il avait devant lui.

Les premières clartés du matin tremblotaient à la cime des montagnes.

Il n'était pas jour encore, mais les étoiles avaient pâli et une teinte rougeâtre irisait le ciel au levant.

A ces lueurs indécises, le colporteur vit tout à coup une forme noire s'agiter en haut de la roche qu'il avait devant lui.

Dans une gorge des Alpes ou des Pyrénées, on eût pu croire à la présence de quelque ours brun sortant de sa tanière pour respirer l'air du matin.

Mais le Lubéron ne renferme aucun de ces hôtes dangereux, et le colporteur ne s'y trompa point un seul instant.

Cette forme noire qui s'agitait et paraissait lui faire signe de grimper jusqu'à elle, c'était un de ces hommes dont Simon le passeur avait annoncé en frissonnant la réapparition prochaine...

C'était un pénitent noir!

Et le colporteur se releva, reprit son fardeau et, comme une chèvre sauvage ou un isard, il se mit à grimper aux flancs de la roche, posant le pied dans d'imperceptibles anfractu-

sités et se servant maintenant de son bâton qui était ferré par un bout.

Tout à coup le pénitent noir disparut.

On eût dit qu'ils s'étaient abîmés dans les profondeurs de la roche, subitement entrouverts sous ses pieds, ou qu'il s'était évaporé comme un fantôme de légende aux premiers rayons de l'aube.

Le colporteur ne s'en émut point.

Il continua à grimper, et quand enfin il eût atteint le sommet, il se trouva en présence d'un énorme fouillis de broussailles qui avaient poussé vigoureusement dans les crevasses du rocher.

Alors il s'arrêta encore.

La grande barbe qui couvrait son visage tomba comme par enchantement, et les premières lueurs du matin éclairèrent alors un visage jeune et fier, de teinte olivâtre, au nez busqué et aux dents aiguës et blanches.

Cet homme était de taille moyenne et pouvait avoir trente ans.

Il ouvrit sa balle de colporteurs, et, certes, ni le casseur et Simon Bartalay avaient assisté à cette opération, ils auraient été bien étonnés à la vue de la singulière marchandise qu'il en tira.

La balle ne contenait ni fil, ni aiguilles, ni bas, ni chaussettes, ni rien enfin de ce qui constitue la boutique ambulante d'un colporteur, mais une longue robe noire à capuchon et tout un arsenal de poignards et de pistolets.

Et le colporteur endossa la robe, rabattit sur sa tête la capote percée de trois trous, deux pour les yeux, un pour la bouche, serra à sa ceinture une courroie de cuir destinée à maintenir les pistolets et le poignard, puis, ainsi accoutré, il entra dans le fouillis de broussailles.

Là s'ouvrait comme une bouche enexplorée de l'enfer, une excavation dont on ne soupçonnait pas l'existence à six pas.

La roche était comme l'entonnoir renversé de quelque volcan éteint; on descendait dans ce cratère par un sentier abrupt et tournant, et à mesure que le prétendu colporteur s'enfonçait, les ténèbres l'enveloppaient et il n'apprenait plus au-dessus de lui qu'un étroit lambeau d'azur.

Puis, il vint un moment où toute clarté disparut, et il continua son chemin dans les ténèbres, marchant toujours d'un pas hardi.

Le sentier ne descendait plus aussi rapidement; mais il s'enfonçait sous la roche en suivant une pente horizontale et formant un véritable souterrain.

Au bout de quelques minutes, un murmure confus arriva aux oreilles de notre mystérieux voyageur.

On eût dit d'abord le clapotement d'un ruisseau coulant sur les cailloux.

Mais bientôt ce murmure grandit, et il fut impossible de ne pas l'attribuer à des voix humaines.

Enfin une clarté subite le frappa au visage une clarté rouge qui était celle d'un brasier.

Le colporteur avança encore, et bientôt il se trouva au seuil d'une sorte de salle souterraine au milieu de laquelle on avait allumé un grand feu.

Une demi-douzaine d'hommes, tous vêtus de la robe des pénitents noirs, étaient groupés à l'entour.

Quand le nouveau venu parut, tous se levèrent.

— Bonjour, camarades, dit-il. C'est moi qui reviens de Fréjus.

— Ah! dirent plusieurs voix.

— Et j'apporte des nouvelles.

— Voyons!

— Le navire était en vue des côtes...

— Quand?

— Il y a trois jours.

— Alors le débarquement a eu lieu.

— Sans aucun doute.

— Hourrah! dirent les pénitents noirs; nous pouvons agir en ce cas.

— Le capitaine est-il arrivé?

Et le colporteur compta du regard ses compagnons.

— Pas encore.

— Il faut l'attendre.

— Naturellement.

— Bah! dit un autre, j'ai des instructions on peut toujours commencer.

— Non, dit le colporteur, mieux vaut atten-

Comment M. Flynn a administré son département

Le premier ministre a été jusqu'à tout dernièrement ministre des Terres de la Couronne sans interruption. Or, voici quelles ont été ses dépenses comparées à celles de son prédécesseur.

	Regime Mercier	Regime Flynn
Traitements des employés permanents	\$ 175,923.64	\$ 186,313.65
Traitements et commissions des agents	118,893.13	138,779.60
Dépenses générales du cadastre — salaires.....	9,403.89	16,469.55
Mines.....	14,469.07	17,217.36
Chasse et pêche.....	8,006.95	13,252.77
Protection des forêts contre le feu....	16,550.21	28,447.35
	\$343,246.89	\$400,480.28

Seulement pour ces dix chefs, M. Flynn a augmenté la dépense du département des terres de \$57,233.39 en quatre ans. Voilà encore un échantillon de l'économie des castors. Pillage, gaspillage, on ne trouve pas autre chose dans le dossier de ces gours.

Il y avait de l'argent

M. Nantel dit à ses électeurs de Ste-Sophie qu'il n'y avait pas d'argent dans le trésor de Québec pour payer leurs débetures.

M. Nantel dit aux colons qu'il ne leur a pas donné de chemins parce qu'il n'y a pas d'argent pour faire exécuter et payer les travaux.

C'est drôle, il n'y avait pas d'argent pour les colons, pas d'argent pour la paroisse de Ste-Sophie, mais on en trouvait bien pour payer \$24,000 à M. Raza, \$54,000 à la Mineve, pour payer \$2,599 chacun les deux fameux banes du palais de Justice de Montréal. On en trouvait bien pour payer \$14,000 à M. McMaster, l'avocat du gouvernement dans le procès de Shortis, pour payer \$12,000 à MM. Beaudin et Foster. On en trouvait encore pour payer les gaspillages de Spencerwood, pour créer un ministère à M. Thomas Chapais, l'homme au rouleau et à la ficelle. On en trouvait aussi pour nourrir et engraisser les arpenteurs et la clique de M. Flynn.

Mais il n'y en avait pas pour les pionniers des pays du Nord.

Cachez-vous, M. Nantel, vous devriez rougir d'avoir ainsi négligé de braves gens qui vous ont donné leur confiance pendant quinze ans.

La Patrie.

Un moyen unique

L'unique moyen de guérir la toux est de faire usage du BAUME RHUMAL, qui en même temps fortifie les bronches, les poumons, la gorge en calmant l'irritation.

Ce pauvre Benjamin

On nous écrit de Ste-Scholastique :

Notre pauvre Benjamin Beauchamp n'est pas pour la chance cette année, à chaque assemblée de paroisse qu'il y a dans notre comté, il se fait passer au bob par notre jeune Ethier, Benjamin n'aime pas à entendre parler du scandale du Palais de Justice, ni de son vote sur la motion Steven.

Une chose qu'il n'aime pas non plus, c'est d'entendre parler du jugement qui a été rendu le 27 courant. Vous savez que nos listes électorales du village et de la paroisse ont été contestées par le grand vicaire de B. Beauchamp. Benjamin Pressault menuisier de notre village (l'homme à la moustache de Victor Emmanuel) Il avait porté plainte contre 22 électeurs, or, 3 ont été retranchés.

MM. B. Beauchamp son grand vicaire, la ménette à Jos. Gratton, s'étaient vanté le 27 au matin qu'ils étaient pour faire dégraisser la liste, cette journée-là. Depuis le jugement, Beauchamp n'est pas visible à l'œil nu, son vicaire est allé faire un voyage à Montréal, Jos. Gratton est malade : son médecin lui a défendu de sortir durant 8 jours.

Nous recevons de très bonnes nouvelles de toutes les parties du comté, nous sommes certains de battre Beauchamp par 150 voix.

A LABELLE

Un maître de poste indigne

On nous écrit :

" Bientôt paraîtra dans votre journal une correspondance intéressante au sujet du maître de poste de Labelle.

" Il s'est passé là, paraît-il des choses incroyables et tout le monde s'étonne de voir que cet employé garde encore sa position.

Et sur le compte du maître de poste de Ste-Marguerite nous réservons aussi des petites révélations qui auront leur effet nous le promettons à nos amis.

Bon à savoir

Le remède le plus efficace pour toutes les affections des voies respiratoires est le BAUME RHUMAL qui guérit tous ceux qui en font usage.

A VENDRE

Rue Conception, près de la gare du chemin de fer, une maison en briques, etc. Aussi une magnifique boulangerie à vendre ou à louer. S'adresser à

J. LAPOINTE
Boulangier,
St-Jerome.

NOUVEAU MAGASIN

L. J. A. LAMBERT

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

GRAND ASSORTIMENT DE...

Merceries, Tweeds, Etoffes à Robes, Etoffes à Pantalons, Cachemires, Flanellettes, etc.

Assortiment très varié de

Chemises et Cravates, Chapeaux, Casquettes, Chaussures, Claques, etc.

Une visite est spécialement sollicitée.

L. J. A. LAMBERT

Bloc Vannier, Rue St-Georges,
ST-JEROME

A L'ENSEIGNE DES GROS CISEAUX

J. H. PAYETTE

TAILLEUR-FASHIONABLE

Tweeds anglais, français, canadiens

Merceries

Cols, chemises, mouchoirs, gants, Etc., Etc.

Habilllements confectionnés avec soin, coupe parfaite et satisfaction garantie.

J. H. PAYETTE,

Rue St-Georges, en face du marché,
ST-JEROME

M. LAPORTE, boucher

Tient toujours un magnifique choix des meilleures viandes qu'il soit possible de trouver.

SA GLACIERE

est ce qu'il y a de mieux à St-Jérôme et est comparable aux meilleures de Montréal on y voit du dehors des viandes coupées artistement offrir aux regards leur couleur vermeille.

MASSERRO & Cie

Marchandises Seches, &c. < >

Une modiste excellente se charge de la confection des chapeaux dont on trouvera en tout temps un excellent choix à son magasin. En face du Marché.

ST-JEROME

JOSEPH E. PARENT

NOTAIRE, COMMISSAIRE DE LA COUR SUPERIEURE

Agent d'Assurances

Prêts d'argent, Maisons et terres à vendre et à louer. Administration de propriétés, Règlement de successions, etc.

PRÈS DU MARCHÉ..... ST-JEROME

Assurez - vous

...CONTRE LES INCENDIES...

M. JOSEPH CORBEIL représente ONZE des meilleures compagnies d'assurances étrangères faisant affaire au Canada.

Bureau: RUE LABELLE, ST-JEROME

F. X. AUBIN

CONFISEUR

RUE ST-GEORGES..... ST-JEROME

J. T. BOIVIN

Orfèvre-Horloger

ST-JEROME

F. GOURRE

Marchand de The, Cafe, Vaisselle, &c.

Toujours en magasin un stock des mieux assortis.

RUE ST-GEORGES..... ST-JEROME

The Merchants Bank of Canada

Bureau chef.....Montreal

CAPITAL PAYE \$6,000,000
FONDS de RESERVE \$3,000,000

G. HAGUE,

Gérant-général.

E. F. HERDEN,

Surintendant des succursales.

SUCCURSALES DANS TOUTES LES CITES ET DANS LES PRINCIPALES VILLES DE LA PUISSANCE DU CANADA

Fait toutes sortes de transactions de Banque.

Change Anglais et Américain acheté et vendu.

Dépôts reçus et intérêts payés au taux courant.

Lettres de crédit émises payables en Chine, au Japon et dans tous les pays du monde.

A. C. E. DELMEGE, Gerant

Succursale de St-Jérôme.

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAÏENCE, POTERIE, &c.

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes,

Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges, &c.

LIQUIDATION DE

Stock de Harnais et de

VOITURES D'ETE & D'HIVER

Ces voitures sont garanties de première qualité.

M. Laviolette achète le vieux caoutchouc à raison de \$1 50 les cent livres

S. G. LAVIOLETTE

ST-JEROME

Où sont les Cliquards

Le Groupe Flynn

Ce qu'il coute a la Province

\$52,319 50 aux parents
\$28 573 57 a la garde du corps
\$69 801 07 a trois arpenteurs amis
\$150 994 14 pour la pléiade Flynn.

Pour détails, voir L'AVENIR DU NORD du 10 avril.

Qui a augmente les depenses

Les conservateurs nous avaient promis en 1892 d'administrer les affaires publiques, à Québec, avec une rigoureuse économie et si vous voulez savoir comment ils ont tenu parole, consultez le tableau suivant.

Vous verrez qu'ils ont augmenté les dépenses dans tous les départements à l'exception d'un seul, celui du lieutenant-gouverneur.

Prenons les chiffres officiels au temps où M. Taillon était président du conseil et méditons :

CONSEIL EXECUTIF		TERRES DE LA COURONNE	
Gouvernement Taillon....	\$11,298.50	Gouvernement Taillon....	\$46,308.08
Gouvernement Mercier....	8,279.28	Gouvernement Mercier....	43,982.16
Augmentation..	\$3,019.22	Augmentation..	\$2,325.92
SECRETAIRE ET REGISTRAIRE		TRAVAUX PUBLICS	
Gouvernement Taillon....	\$23,248.27	Gouvernement Taillon....	\$27,772.26
Gouvernement Mercier....	22,091.77	Gouvernement Mercier....	23,958.34
Augmentation..	\$1,146.50	Augmentation..	\$3,813.92
PROCUREUR-GENERAL		AGRICULTURE ET COLONISATION	
Gouvernement Taillon....	\$15,650.00	Gouvernement Taillon....	\$22,714.87
Gouvernement Mercier....	11,442.03	Gouvernement Mercier....	17,738.60
Augmentation..	\$4,207.97	Augmentation..	4,976.27
AUDITEUR ET CONTROLEUR		INSTRUCTION PUBLIQUE	
Gouvernement Taillon....	\$32,061.08	Gouvernement Taillon....	\$21,433.33
Gouvernement Mercier....	29,827.50	Gouvernement Mercier....	20,773.74
Augmentation..	\$2,233.58	Augmentation..	\$ 659.79

dre.

—Pourquoi?

On le vit sourire sous sa cagoule

—Mes enfants, dit-il, j'ai de précieux renseignements à lui donner.

—Ah! Ah!

—Je les ai recueillis au bac de Mirabeau, et peut-être seront-ils de nature à modifier nos opérations.

—Comment cela?

—Oh! c'est affaire à lui; tant que je ne lui aurai pas fait mes confidences, vous ne saurez rien.

—Est-ce de la politique?

—Oui et non. N'est-il pas convenu que nous faisons de la politique?

—Sans doute.

—Seulement nous pêchons dans l'eau trouble, c'est convenu.

—Parbleu!

—Et il est toujours bon de se garder à carreau! ajouta mystérieusement le prétendu colporteur; donc, attendons le capitaine...

IX

La réunion de ces sept hommes avait quelque chose de sinistre, d'autant plus qu'après les dernières paroles du colporteur, qui avait conseillé d'attendre le capitaine, il y eut quelques minutes d'un morne silence.

Enfin, un des six hommes qui étaient assés déjà quand le colporteur était arrivé, re prit:

—Je ne sais pas si nous aurons plus de bonheur qu'il y a deux ans, cette fois; mais ça n'a pas duré longtemps, et ce n'était guère la peine de nous faire venir de si loin.

—Moi, dit un autre, je ne connais que très-imparfaitement le pays. Il y a deux ans je ne suis venu qu'à la fin, mais je crois que nous eussions mieux fait d'aller en Bretagne.

—Oui, mais là il faut opérer en plein jour, et avec des gens qui n'entendent pas la plaisanterie.

—Comment cela?

—Je veux dire avec des gens qui ne voient que la politique au bout de tout cela, et qui ne nous laisseraient pas facilement pêcher dans l'eau trouble, suivant la pittoresque expression de notre ami le colporteur.

—Est-ce votre opinion, colporteur? dit un autre.

—Tout à fait.

—Vous croyez qu'il y a à faire?

Tout ce que je puis vous dire, répondit celui à qui on continuait à donner le nom de colporteur, c'est que j'apporte au capitaine des renseignements précieux.

—Ah ça! mais où est-il donc, le capitaine?

—Comme toujours, partout et nulle part.

—L'avez-vous vu, les uns ou les autres?

—Non.

—J'ai reçu mon mot d'ordre par la poste, moi.

(A suivre)

MANUFACTURED BY



Seul agent: J. D. FOURNELLE
Marchand de chaussures
ST-JEROME, P. Q.

The E.T. CORSET COMPANY.

Louis Laporte

BOUCHER.....

Viandes de premier choix telles que Boeuf, mouton, veau, porc frais et salé, etc.

ETAL NO. 10, MARCHÉ ST-JEROME

LOUIS CORBEIL

HOTEL DU MARCHÉ

Maison des mieux tenues et des plus recommandables sous tous rapports.

Près du Marché, ST-JEROME

Ant. CHARBONNEAU

EPICIER

Porte voisine de l'Hotel Campea

ST-JEROME, P. Q.

TOUS LES CULTIVATEURS.....

.....devraient se procurer.....

La Celebre Cremeuse perfectionnee

M. Narcisse Bédise, de St-Jérôme, ayant acheté le droit de manufacture pour le comté de Terrebonne de cette belle invention peut la procurer aux acheteurs à d'excellentes conditions.

The Volcan Iron Works

Travaux de toutes sortes en fer et en fonte exécutés rapidement et avec le plus grand soin.

N. COMMIRE

MANUFACTURIER DE

POELES, CANARDS, CHAUDRONS

CAPS DE CHEMINÉES,

CHARRUES, &c.

Réparations faites soigneusement et promptement. Conditions faciles.

N. COMMIRE

Rue St-Georges, pres du Marché,

ST-JEROME

OU SONT LES CLIQUARDS ?

La brigade a Nantel

Ce qu'elle coûte à la Province

LA PROVINCE DEDANS POUR \$3 727 027 90

\$26,635.83 à monsieur moi ; \$5,197.94 à ses deux frères ; \$5,440.63 au gros docteur ; \$30,223.19 à un architecte ; \$599,114.08 à trois chancards, \$609,800 à un homme de chemins de fer ; \$2,449,807 à quelques autres messieurs de chemins de fer.

La brigade à Nantel n'est pas nombreuse, mais elle est extrêmement coûteuse. Cela se compte dans les millions.

Il y a d'abord le chef de la bande "Monsieur Moi" pour employer son expression. Il ne s'est pas maltraité. S'il faut en juger par ce qu'il s'est payé, il a une haute opinion de lui-même. Ce n'est pas tout-à-fait une bagatelle, \$26,635.83. Il y a dans cela \$21,440.83 pour traitement comme ministre, \$4,000 pour indemnité comme député et \$1,195.50 pour frais de voyage.

Déjà ce n'est pas si vilain. Il a des frères, M. Nantel, qu'il n'oublie pas au milieu de ses nombreuses préoccupations. C'est un cœur d'or pour les siens.

A Bruno, W. B., comme il est désigné dans les comptes publics, il a fait payer par la province \$1140, par sommes de \$500, \$280, \$140 \$220. Pour un avocat exerçant sa profession à la campagne, c'est assez pour payer les cigares et d'autre chose aussi.

Jean Pacifique, un autre frère, a été plus chagard. En sus de son traitement de \$800, par année comme inspecteur d'écoles, il a touché une foule de petites gracieusetés qui lui ont rapporté \$827.94 dans les quatre ans. Il y a de presque tout dans ce picotin—conférences agricoles, frais de voyage, visite à Oka, et que savons-nous encore ! Avec le traitement de \$800 le magot de Jean Pacifique forme pour les quatre ans \$4,057.94.

Pas trop bête ! avec cela, il y a moyen de garder du pain sur la planche.

L'assaut des trois frères sur la caisse publique leur a donc rapporté \$31,833.37. Un coup de mousquetaires, quoi !

Il a un secrétaire, ce grand ministre Nantel, qu'il a fait voyager pour \$809.23.

Quand on est ministre, voyez-vous, et ministre dans un gouvernement qui prêche l'économie...

Il a aussi un ami, un gros ami, une espèce de garde du corps, qu'il n'a pas oublié depuis que, accablé à Beaubien et enrégimenté dans la brigade des castors, on ne sait comment ni pourquoi, il peut faire tomber sur qui bon lui semble la pluie des faveurs ministériels et des écus de la caisse publique.

"Tiens ! dit-il un jour à son antipode Beaubien, faisons un marché. N'ait pas peur, ce n'est pas toi qui en paiera la façon. Bombarde-moi confédéric agricole mon ami le Dr W. Grignon, de Ste-Adèle et je ne t'appellerai plus "Beaubien le 15 sous." Je dirai même que tu es généreux.

Qui fut dit fut fait. Le gros docteur fut bombardé confédéric, attaché en permanence au rouage de la machine agricole, avec mission d'enseigner aux cultivateurs le moyen de faire fortune dans la pratique d'un art où il se ruinait lui-même.

Mais il coûte cher le gros docteur : \$2,000 en traitement, \$3,440.63 en frais de voyages, il a engoulé \$5,440.63 jusqu'au 30 juin dernier. Profitant du bon vent, il a voyagé partout—à Oka, à Ottawa, jusqu'à Chicago, et tous cela sous prétexte d'apprendre un peu de cette agriculture qui a mission d'enseigner aux cultivateurs.

Le pauvre homme ! \$31,833.37 dans la famille, le magot des trois mousquetaires, \$807.23 au secrétaire pour frais de voyages, à part le traitement et une gratification de \$200.00 bien entendu, voilà de suite \$38,083.23 pour les cinq.

Les pauvres gens ! Mais attendez, ça va crescendo. Il y a d'autres amis, moins gros mais plus rapaces, qui ont été mieux servis.

Pour organiser le contrat de St-Louis et Cousineau et voir aux affaires du palais de justice de Montréal, l'architecte Raza n'a eu que \$30,223.19.

Qu'il est cruel ce ministre Nantel ! Ce pauvre Vallières, qui a mis la main à la plume dans le but de dire qu'il a souscrit \$50,000 pour les élections de 1891, M. Nantel l'a bien arrangé : pour le punir de cette incartade, et se conformer aux principes de l'obligation morale, il lui a acheté des meubles pour \$59,146.66.

Quel cruel que ce Nantel ! Et pour achever de punir son homme, il a poussé la barbarie jusqu'au point de lui payer la bagatelle de \$5,618 pour deux banes de cour et \$825 pour une bibliothèque.

Pauvre Vallières ! qu'il a dû perdre d'argent dans cette affaire. Il n'en faut pas plus pour ruiner un homme et l'indisposer. Charlebois a été plus chanceux. Le gouvernement le poursuivait en recouvrement de \$52,540.95 qu'il avait reçu en trop.

—Es-tu fou, Nantel, lui dit un jour Charlebois, en lui lançant un de ces clin d'œil dont il a le secret ; ce n'est pas comme cela qu'on se fait des amis. Tu ne cornais... Tiens, prends un bon conseil : va te promener, mets Taillon à ta place et tu vas voir que tous va s'arranger aux petits oignons. Vois-tu, Taillon chante et il comprend la musique. Tu ne penses pas cela, toi, mais moi je le sais par expérience. Il m'a si bien traité quand il était avec le Dr Ross. Je ne veux pas le dire trop ouvertement pour ne pas les embêter, mais ce sont eux qui m'ont mis en main l'affaire de la fontaine et du mur d'enceinte. Va t'en, mon Nantel, va te promener un peu.

Au retour de la promenade, le bon Nantel reconnut ses torts, retira la poursuite contre Charlebois et lui paya \$10,000 pour l'indemniser. Avec \$30,000,00 pour d'autres petites affaires, ce pauvre Charlebois est sorti des griffes du sévère Nantel avec \$70,000.00 dans le gousset.

Le pauvre homme ! St-Louis, Emmanuel de nom et entrepreneur de profession n'a pu attrapper que \$469,966.82. C'en est encore un qui a été maltraité par le ministre Nantel.

Le pauvre homme ! Voilà quatre malheureux qui se sont partagés la modeste somme de \$629,237.27 sous le règne béni de Guillaume Ier.

Il est un autre citoyen qui a subi les étreintes du *nantellisme*, c'est H. J. Beemer, l'universel Beemer dans les affaires du chemin de fer de la rive nord.

Savez-vous de quelle façon il a été traité par notre Guillaume Ier ?

Le pauvre Beemer, ayant plus d'ambitions que de moyens, s'était embarqué dans une foule d'entreprises de chemins de fer : le Québec, Montmorency & Charlevoix, le chemin du Lac St-Jean, le chemin de jonction de Pontiac et celui de la Gatineau, qu'il ne pouvait finir et les subsides étaient virtuellement périmés. Pour le punir ainsi d'avoir manqué à ses engagements et d'avoir privé de chemins de fer les populations en faveur desquelles ces subsides avaient été votés, savez-vous ce que M. Nantel a fait ! Il lui a assuré et payé \$609,800 aux quelles Beemer et ses soi-disant compagnies n'avaient pas plus de droit que l'homme dans la lune.

Plusieurs autres compagnies n'avaient pas pu remplir les conditions voulues pour avoir droit aux subsides qui leur avait été accordés. Ces subsides formaient un total de \$1,486,507. Notre ministre, dont le cœur est grand comme le monde pour les gens de chemins de fer, régla l'affaire d'un trait de plume : en prolongeant les délais par de petites loies soumissives, il mit la coupe à la bouche de ces messieurs et la province pour \$1,486,507.

Economie des hommes du 17 décembre, voilà de tes coups.

A la gent des hommes de chemins de fer, si accommodante dans bien des cas, M. Nantel a donc glissé, en indemnités, en "doublages" et en prolongement de délais, la bagatelle de \$2,449,807.

C'est ainsi que lui et ses collègues ont travaillé à diminuer la dette de la province.

Electeurs de la province, et particulièrement vous, électeurs de Terrebonne, ne trouvez-vous pas que tout cela est simplement abominable ? Voici un ministre qui, avec les siens et cinq ou six mignons, a fourré la province dedans pour \$3,727,027.90 en quatre ans.

Faut-il s'étonner, après cela, si le gouvernement vous crible de taxes ?

That is the way the money goes.—c'est ainsi que passe votre argent.

En voulez-vous encore de ce régime ? Vous le direz au bureau de votation le 11 mai.

VOTONS POUR LE CHEVALIER SANS PEUR ET SANS REPROCHE L'HON. MR MARCHAND ET POUR SON LIEUTE. NANT MR A. CARRIER.

En garde

Nous mettons le public en garde contre les contrefaçons et surtout contre l'imitation du VIN MORIN créso-phates. Il y a sur le marché plusieurs imitations de vin à la créosote, mais qui sont loin d'avoir la valeur du VIN MORIN Créso-phates.

N'acceptez pas d'autre vin à la créosote que celui qui est pacté dans une boîte ronde, rouge et portant sur l'étiquette la signature en rouge du Dr Ed. Morin.

En vente partout.

Notes de l'Administration

Nous prions nos charmants correspondants de ne pas se formaliser de ce que leurs notes locales ne paraissent pas totalement dans le présent numéro.

En ce temps de lutte, pour le triomphe de la cause libérale, nous avons puisé dans leurs écrits ce qui a rapport surtout à la politique. Le peu d'espace que nous avons, nous obligeant de mettre le reste de côté.

Mais, après le 11 mai, nous recevrons avec le plus grand plaisir toutes les correspondances qu'on voudra bien nous envoyer et nous ne les trouverons jamais trop longues.

EN ZIG.ZAG

—Le jour de la votation, mardi prochain, il y aura un train spécial pour les amis de M. Carrier, résidant à Montréal et désireux d'aller enregistrer leur vote dans le comté de Terrebonne.

Le train spécial partira de la gare Dalhousie à 11 heures du matin et reviendra dans l'après-midi.

—Il y a eu réunion des ministres conservateurs dernièrement. Leur chef M. Flynn sollicitait ardemment leur concours et termina sa péroration par ces paroles :

"Messieurs, je ne demande qu'une seule chose : pour être sûrs de la victoire, c'est un *mon de veau*. La langue lui avait fourché : c'était un *mot de vous* qu'il voulait dire.

Authentique.

—Les électeurs de Terrebonne pourraient-ils en bonne vérité donner leur appui au gouvernement Flynn et à M. Nantel, gouvernement de gaspillards, de pillards, de taxes et de peureux ?

Souverain

Combien de maladies de poitrine, combien d'inflammation de poumons et combien de bronchites seraient évitées si, dès que la toux vous prend, vous usiez du BAUMERHUMAL souverain dans toutes les affections des poumons et de la gorge.

—Electeurs du district de Terrebonne, voulez-vous ne plus payer de taxes et voir prospérer vos affaires ? Votez pour MM. Carrier, Champagne et Weir ! !

—Nos amis, les conservateurs, se vantent de répandre à flots dans le comté les gros écus de M. Nantel. C'est ça, messieurs les *honnêtes gens*, après le hoodlage, la corruption électorale...

—Les électeurs de St-Jérôme ont été étonnés de compter parmi les *bonnes*, amenés par M. Nantel, le jour de la nomination, un médecin de Montréal, frère du sous-collecteur des *tickets* de la Cie du chemin de fer le "Grand Nord". Il a raté comme pistolet. Beaulieu.

—Garde d'honneur de Guillaume I : l'honorable Rodière (Rodier en bon français), lord Pistolet Beaulieu, l'onctueux frère Bruno, Leclair le Grand, le petit au grand Leclair, l'homme aux herbes à *spring*, le Prince Théodore de Galle et, *the last... and the best*, le poussin à Chauvin.

De la "Patrie"

Dans le comté de Terrebonne, on est scandalisé du train de vie de M. Nantel.

On a connu M. le ministre pauvre et vivant bien modestement. Aujourd'hui, il va en Terre sainte comme un Camayen va à Bytown, il va faire des cures dans la Caroline du Nord, comme rien n'était. Il est propriétaire d'une presqu'île à Ste-Agathe, et il est à s'y faire construire un château qui coûtera bien vingt mille écus. Il est encore le châtelain de Terra Nova et hier, il avait des domaines à la Rivière du Loup.

Tout cela peut être absolument correct, mais ça fait parler les gens du Nord et même d'ailleurs.

LE VIN MORIN CRESO-PHATES diminue la toux, aide l'expectoration, ramène l'appétit, facilite la digestion et renet les forces.

—M. Nantel n'a pas encore expliqué l'affaire du Montreal and Western. En attendant, il emploie ses \$35,000 à corrompre les électeurs de Terrebonne.

—M. Beauchamp sera battu par au moins 150 voix dans Deux-Montagnes. Les cultivateurs n'en veulent plus et sauront le lui prouver par leur vote.

Que le comté de Terrebonne se montre donc aussi énergique et aussi patriote.

CE BRAVE "NORD"

Il paraît que nous sommes devenus bien redoutable pour "Le Nord".

Désirant fuir notre juste critique et échapper à notre réplique, il a retardé sa publication de manière à ne pas paraître avant notre journal.

Il s'imagine que ses faussetés et ses accusations calomnieuses resteront debout plus facilement.

Mais, vous vous trompez, BRAVE confrère, et tenez-vous pour dit que nous aurons le dernier mot.

Rira bien qui rira le dernier.

—Ceux qui souffrent de maladie de Foie et des rognons peuvent se guérir avec le SIROP VEGETAL et les PILULES de VIEL.

NOTES LOCALES

DEMANDE.

—On demande un apprenti barbier. S'adresser à F. Richard.

—M. Alfred Yon, tailleur, informe ses pratiques qu'il demeure maintenant dans la maison voisine de M. Tredel marchand de meubles.

Quelques bonnes raisons pour s'assurer dans la "Great West", compagnie d'assurance sur la vie.

Sixième : Le "Great West Annuity Bond" est le système d'assurance le plus favorable, payable par versements, et le système Terme est l'assurance la plus pure sans placement.

Agent pour le district de Terrebonne et les environs : "Jos Corbeil" St-Jérôme.

—M. Alfred Dumont L. C. F. dentiste de Montréal (rue St-Laurent No 234) sera à St-Jérôme (maison Campeau), pour exercer sa profession tous les premiers dimanches de chaque mois.

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

P. C. GRATTON

Ste-Thérèse de Blainville

Faille. Les soussignés vendront par encan public à la porte de l'église paroissiale de Ste-Thérèse de Blainville district de Terrebonne.

Vendredi le 25 Mai 1897

A 11 hrs, a. m.

Les immeubles ci-dessous décrits.

1o Un lot de terre situé en la paroisse de Ste-Thérèse de Blainville, connu et désigné comme lots numéro trente quatre (34) et trente sept (37) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la dite paroisse, dont il faut distraire cependant du numéro trente sept (37) à peu près cinq arpents appartenant à M. Dubois, aux termes d'un acte d'échange passé à Ste-Thérèse de Blainville, devant Mre D. Leguerrier, notaire, le 27 Février 1894 ; Et cinq arpents à prendre sur le lot numéro deux cent cinquante quatre, de la paroisse de Ste-Thérèse de Blainville, qui ont été cédés au dit P. C. Gratton par le dit Dubois, en contre échange de parcelle étendu à prendre sur le dit lot numéro trente-sept, sur le dit plan, en vertu de l'acte d'échange immédiatement ci-dessus relaté, avec maison, grange et autres bâtiments dessus construits. "A proximité du Pont du chemin de fer de la Rivière Ste-Rose."

2o Un morceau de terre situé en la dite paroisse de Ste-Thérèse de Blainville faisant partie du numéro cinq cent vingt-huit (528) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la dite paroisse, contenant deux arpents de front, plus ou moins, sur la profondeur comprise depuis le chemin de base de la côte St-Louis, qui le borne au Nord, jusqu'au terrain de Magbore Nadon, qui le borne au sud, tenant d'un côté, au Nord à la propriété de veuve Thomas Mathe, et de l'autre côté au Sud Ouest, au Séminaire de Ste-Thérèse avec briquerie dessus construite.

3o Un terrain composé de partie du lot numéro cinq cent vingt-six (526) de la paroisse de Ste-Thérèse de Blainville borne en front par le côté sud du chemin de base de la côte St-Louis en arrière par le terrain du chemin de fer, d'un côté à l'Est par la propriété de Ovide Desjardins, ou

représentants, ou de l'autre côté, à l'Ouest par le terrain appartenant au dit P. C. Gratton.

4o Un terrain situé au village de Ste-Thérèse de Blainville, connu sous le numéro vingt-un (21) sur le plan et au livre de renvoi officiels du dit village avec maison en brique, et autres bâtisses dessus construites.

5o Le quart d'un emplacement situé au village de Ste-Thérèse de Blainville, contenant en totalité cent quatre-vingt pieds de largeur, sur la profondeur comprise depuis la rue St-Lambert qui le borne devant jusqu'au terrain de David Morris, qui le borne derrière, le dit emplacement faisant partie du numéro dix-huit (18) sur le plan et au livre de renvoi officiels du dit village, et étant borné au sud-ouest, par la propriété de David Morris, et tenant à l'autre partie du dit emplacement, d'un côté à la moitié vendue à Moïse Chartrand, et de l'autre côté au Nord-Ouest à la propriété de J. V. Leguerrier avec maison en bois et autres dépendances.

6o Une terre à bois faisant partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro trois cent quatre-vingt (380) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Thérèse de Blainville, contenant un arpent de largeur, sur la profondeur de quinze arpents, tenant au nord à la propriété de Pierre Barrette ou représentants au Nord-Ouest, à la côte St-Louis, et au Sud-Est à la propriété de Fabien Labelle ou ses représentants.

7o Une carrière contenue dans un terrain situé à la côte St-Louis, contenant deux cents dix-neuf pieds et onze pouces, au chemin de base de la dite côte, huit cent trente-neuf pieds dans la ligne entre la petite montée qui longe le lot officiel numéro (511) de la paroisse de Ste-Thérèse de Blainville, et le dit numéro cinq cent-onze, six cent soixante pieds dans la ligne opposée et contenant une superficie d'à peu près cinq arpents, le dit terrain comprenant le lot numéro cinq cent-douze et partie du numéro cinq cent-onze des plans et au livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Thérèse de Blainville, avec les bâtisses dessus construites.

8o Un terrain situé dans les concessions du coteau de Terrebonne, connu et désigné sous le numéro quatre cent vingt (420) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la paroisse de Terrebonne.

9o Une terre à bois située en la première concession du coteau, en la paroisse de Ste-Thérèse de Blainville connue sous le numéro deux cent quarante-huit (248) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la dite paroisse.

La dite vente à être faite à charges de toutes les charges et hypothèques qui pourraient exister sur les dits immeubles et dont les créanciers titulaires n'auront pas donné radiation ou permission, de vendre sans cette charge avant la dite vente, et de plus aux frais de vente.

Pour autres informations s'adresser à LAMARCHE & BENETT curateurs-conjoints 1700 Notre-Dame Montréal

MARCOU FERRÉES Encantés

LE BROÏA

est reconnu comme un des plus puissants toniques.

Il guérit la Faiblesse, anémique chlorose, Leucorrhée.

Les symptômes de la dyspepsie sont des maux de tête, le vertige, la constipation, la pâleur avec une tendance à la tristesse et à l'inquiétude, l'insomnie, gonflement de l'estomac, renvoi de gaz, etc. Le Sirop Végetal de Viel à la propriété de guérir les maladies dans un très-court espace de temps.

Le VIN MORIN CRESO-PHATES guérit la toux, Bronchite, Asthme, Catarrhe, Conspiration et Faiblesse.

TAPISSERIE

TAPISSERIE

PAS de POLITIQUE

TAPISSERIE NOUVELLE

CHOIX EXCEPTIONNEL

3 1/2 A 40 C. LA PIECE

Cadeaux de Fetes

Rideaux a Fenetres,

BLINDS, DE 25 C. A \$2.50

Lunettes de Couleur Conservees pour la vue

Livres de Prieres, Livres de Lecture

LECTURES AMUSANTES, CHANSONS,

LIVRES & FOURNITURES D'ECOLLES

ET DE BUREAU, &c.

CADEAUX DE PREMIERE COMMUNION

Pour toutes ces jolies choses, et autres qu'il serait trop long d'énumérer ici, mesdames, mesdemoiselles et jeunes messieurs, aussi, pour avoir un logement coquet, pour la saison prochaine en épargnant votre argent, adressez-vous à

La Librairie St-Jerome
Bloc Parent, près de Marché
St-Jerome